



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat adoptera les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (Budget)** pour l'exercice financier 2021 ainsi que le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**, lors d'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** qui se tiendra **par visioconférence sans public, JEUDI le 17 DÉCEMBRE 2020 à 17h00.**

Qu'en vertu des dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, les **délibérations du Conseil porteront exclusivement sur le Budget et le Programme triennal d'immobilisations.**

Cap-Chat, le 8 décembre 2020

Yves Roy
Directeur général et greffier